



**Assemblée des Premières Nations
Québec–Labrador**

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) GOA 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

**Assembly of First Nations
Quebec-Labrador**

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec GOA 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Le 11 juillet 2020

OKA : TRENTE ANS PLUS TARD

**LETTRE OUVERTE DU CHEF DE L'ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
QUÉBEC-LABRADOR, M. GHISLAIN PICARD, AU PREMIER MINISTRE DU
QUÉBEC, M. FRANÇOIS LEGAULT**

Monsieur le Premier Ministre,

Il y a trente ans, le Québec entrait dans l'une de ses pires crises humaines, sociales et politiques. Le climat de violence dont nous avons été témoins de juillet à la fin septembre 1990 a eu des conséquences dramatiques, dont la mort d'un policier en exercice. Bien que la crise d'Oka ait tristement laissé sa marque indélébile dans nos esprits, elle peut encore servir de référence car depuis trente ans, rien n'a vraiment changé. Cependant, la fracture sociale et politique entre les Premières Nations et une partie de la population québécoise est le fruit de décennies d'injustices et de mesures forcées. Il est évident que de soumettre une population entière à de tels agissements ne peut que laisser des blessures encore vives aujourd'hui. Le Québec ne fait pas exception à ce chapitre, des exemples abondent dans le monde entier.

L'APNQL s'adresse à vous publiquement aujourd'hui, d'abord pour souligner respectueusement le souvenir de cet été 1990 et également, pour vous partager, comme premier ministre du Québec, des pistes permettant d'éviter que l'histoire ne se répète.

Pandémie de la COVID-19, inconduites policières à caractère raciste, un triste trentième anniversaire, c'est dans ce contexte sensible que resurgit au Québec le débat sur le racisme et la discrimination, auquel le caractère systémique s'est ajouté, qu'on le veuille ou non. Le racisme et la discrimination systémiques ne sont pas que des concepts ou des notions théoriques. Il s'agit plutôt d'un ensemble de faits et de comportements qu'il ne faut pas craindre de nommer et de dénoncer si l'on veut sincèrement les corriger. Du point de vue de l'APNQL, lorsqu'un peuple nie les droits fondamentaux d'un autre peuple sur les bases de sa race, nous sommes en présence de racisme. Lorsque cette négation est exercée formellement et systématiquement par un État, nous sommes en présence de racisme et de discrimination systémiques. Encore une fois, n'ayons pas peur des mots. Ils nous aident à faire face à la réalité.

Nous devons nous rappeler que les Nations Unies ont adopté, il y a maintenant plus de dix ans, la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, dans le but de rompre avec de tels comportements et de proposer des solutions viables aux États pour redéfinir leurs relations avec les peuples autochtones sur des bases respectueuses. De plus, la Déclaration demandait des normes minimales pour assurer la survie, la dignité et le mieux-être des peuples autochtones. De notre point de vue, les décisions politiques qui sont à l'origine de la crise d'Oka constituent l'exemple parfait d'actions à proscrire en vertu de cette Déclaration. La leçon aurait pu être facilement apprise.

Envers et contre tous, par des gestes récents devant les tribunaux, votre gouvernement conteste aujourd'hui le droit fondamental des Premières Nations de se gouverner et notre droit de prendre en charge nos propres services à l'intention de nos familles et de nos enfants. De mettre autant d'énergie et de ressources pour faire obstacle à la volonté des Premières Nations de mieux servir leurs populations ne fera qu'exacerber le racisme et la discrimination systémiques.

Faire preuve d'optimisme quant à la recherche de solutions constructives s'avère chose ardue quand les blessures de la relation qui devrait nous unir sont encore contaminées par le mépris.

Nous devons tirer des leçons du passé et agir pour s'engager dans la bonne voie, celle qui permettra de ne plus faire marche arrière sur des principes convenus mutuellement. Comme dirigeants, nous partageons le devoir de trouver cette voie de passage respectueuse et bénéfique pour nos populations respectives. Il s'agit, Monsieur le Premier Ministre, d'en avoir la volonté.

Dans la Paix et l'Amitié,